ATELIER SUR LA CYBERDÉPENDANCE: MEILLEURES PRATIQUES POUR PROTÉGER LES ENFANTS CONTRE LA VIOLENCE SUR INTERNET DANS LES ÉTATS MEMBRES DE L'OCI

14-15 octobre 2025 **Siège du SESRIC, Ankara**

RAPPORT FINAL

Contexte

Le SESRIC, en coordination avec le Secrétariat général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) et en collaboration avec les organes subsidiaires et les institutions spécialisées concernés de l'OCI, a organisé un atelier de deux jours sur le thème "Cyberdépendance : meilleures pratiques pour protéger les enfants contre la violence sur Internet dans les États membres de l'OCI" les 14 et 15 octobre 2025 à son siège à Ankara, en République de Türkiye.

Cet atelier a été organisé dans le cadre de la mise en œuvre de la résolution n° B/48/MCSD-2/2023, adoptée lors de la 2ème session de la Conférence ministérielle de l'OCI sur le développement social, tenu les 5 et 6 juin 2023 au Caire, en République arabe d'Égypte. L'atelier a réuni 65 représentants des ministères et institutions/agences nationales concernés de 27 pays membres de l'OCI, notamment des représentants du Secrétariat général de l'OCI et de trois institutions de l'OCI, à savoir l'Académie islamique internationale de Fiqh (IIFA), la Commission permanente indépendante des droits de l'homme de l'OCI (IPHRC) et l'Organisation islamique pour l'éducation, scientifique et culturelle islamique (ICESCO), ainsi que d'organisations nationales, internationales et de la société civile, notamment l'Institut international de la famille de Doha (DIFI), Enstitü Sosyal, l'Union internationale des télécommunications (UIT), la Société turque de radio et de télévision (TRT), le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), la Société turque du Croissant vert et l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Objectifs

Les objectifs de l'atelier sont les suivants:

- Étudier et mettre en évidence l'impact de la cyberdépendance et le cyberharcèlement sur les enfants, en particulier sur leur santé physique et mentale, leurs résultats scolaires et leur famille.
- Sensibiliser aux risques potentiels et aux conséquences négatives liés à l'utilisation excessive d'Internet et des réseaux sociaux par les enfants.
- Promouvoir le partage des connaissances, des expériences et des meilleures pratiques en matière de lutte contre la cyberdépendance chez les enfants.
- Faciliter le dialogue politique sur les stratégies et les mesures visant à prévenir la surutilisation des technologies numériques par les enfants, notamment l'application des réglementations existantes ; et
- Identifier des mécanismes et des stratégies efficaces pour répondre aux nouvelles menaces numériques qui compromettent la sécurité, le bien-être et le développement des enfants.

Session d'ouverture

L'atelier a débuté par la récitation de quelques versets du Saint Coran. Après la récitation, les discours de bienvenue ont été prononcés par S.E. Mme Zehra Zümrüt SELÇUK, Directrice

générale du SESRIC ; S.E. Dr. Amina AL HAJRI, Directrice Générale du département des affaires culturelles, sociales et familiales du Secrétariat général de l'OCI, et S.E. Ahmed RASHAD, chef de mission adjoint de l'ambassade d'Égypte à Ankara, en sa qualité de président actuel de la 2ème Conférence ministérielle de l'OCI sur le développement social. Cela a été suivi d'un discours d'ouverture prononcé par S.E. L'Amb. Dr Mehmet GÜLLÜOĞLU, vice-président de la Société turque du Croissant vert, et S.E. Dr Sevim SAYIM MADAK, Vice-ministre au ministère de la Famille et des Services sociaux de la République de Türkiye

Dans son discours, S.E. SELÇUK a remercié le Secrétariat général de l'OCI pour sa collaboration dans l'organisation de l'atelier. Elle a souligné l'urgence de lutter contre la cyberdépendance et les risques liés à son utilisation, qui constituent de graves menaces pour le bien-être, la santé mentale et le développement des enfants, en particulier dans les pays de l'OCI où plus de la moitié de la population a moins de 25 ans. S.E. SELÇUK a appelé à des efforts collectifs pour créer des environnements numériques plus sûrs grâce à l'éducation, la sensibilisation et la promotion de la résilience émotionnelle. Elle a également mis en avant les efforts continus du SESRIC pour renforcer la coordination entre les États membres par le biais de statistiques, de recherches, d'initiatives de renforcement des capacités et de coopération technique afin de protéger le bien-être de la jeune génération à l'ère numérique.

Dans son discours, S.E. le Dr Amina AL-HAJRI a mis en garde contre les dangers de la cyberdépendance et ses effets à long terme, qui exposent les enfants à la violence en ligne, au cyberharcèlement, à l'exploitation et à des contenus préjudiciables incitant à l'automutilation et à l'agressivité. Elle a souligné que cette exposition peut provoquer de l'anxiété, de la dépression et de l'isolement, et dans les cas graves, conduire à des comportements autodestructeurs. Le Dr AL HAJRI a insisté sur le fait que la dépendance aux écrans nuit au bien-être des enfants et affaiblit les liens familiaux. Elle a appelé à une coopération plus étroite entre les pays de l'OCI afin de partager les meilleures pratiques. Le Dr AL HAJRI a également souligné que malgré le cessez-le-feu, les enfants de Gaza continuent de vivre dans une grande instabilité et de souffrir de privations, notamment en matière d'accès aux soins de santé, au soutien psychologique et à l'éducation. Elle a insisté sur le fait que la communauté internationale doit agir collectivement pour protéger les droits fondamentaux des enfants de Gaza et leur apporter un soutien durable afin de les aider à reconstruire leur vie.

Dans son allocution, S.E. Ahmed RASHAD a souligné l'augmentation alarmante de la dépendance à Internet dans le monde entier et a insisté sur la nécessité de sensibiliser et d'éduquer les enfants à une utilisation responsable et efficace des outils numériques. Il a fait remarquer que les jeunes sont particulièrement vulnérables et a indiqué que l'Égypte accorde la priorité aux questions liées à l'enfance dans sa vision stratégique. Il a également exprimé sa gratitude au SESRIC et à l'OCI pour l'organisation de cet événement important.

Dans son allocution d'ouverture, S.E. L' Amb. Dr Mehmet GÜLLÜOĞLU a souligné les défis croissants que représente la cyberdépendance chez les jeunes dans les pays de l'OCI. Il a insisté

sur la nécessité d'adopter une approche préventive et a défini les principales priorités, notamment la promotion de modes de vie sains, la création de centres de réadaptation, la sensibilisation des familles et des écoles, et le renforcement de la coopération à tous les niveaux. Il a conclu son discours en remerciant l'OCI et le SESRIC d'avoir organisé cet atelier et d'avoir soutenu la collaboration sur cette question importante.

S.E. Dans son allocution, Mme Sevim SAYIM MADAK a souligné l'importance d'une participation inclusive et de solutions efficaces aux défis sociaux à l'ère numérique. Elle a souligné que les changements technologiques rapides exigent des efforts plus importants pour protéger les enfants sur Internet. Elle a mis en avant la proclamation par la Turquie de 2025 comme "Année de la famille" et a insisté sur la nécessité de renforcer les familles et la coopération entre les pays de I'OCI pour lutter contre les risques tels que le cyberharcèlement et la cyberviolence. Elle a également évoqué les efforts nationaux, qui comprennent des ateliers, des formations, des consultations et des initiatives visant à lutter contre la dépendance numérique, qui ont touché des millions de personnes. Le Dr Madak a conclu son discours en appelant à la mise en place de partenariats solides afin de garantir un avenir numérique plus sûr pour les enfants.

JOUR 1:

SESSION 1: Effets sur la santé de la cyberdépendance et du cyberharcèlement

Sur la base de l'ordre du jour de l'atelier (voir annexe 1), cette session a examiné les effets physiques et psychologiques de l'ère numérique sur les enfants et les jeunes, en mettant l'accent sur des questions telles que la cyberdépendance et le cyberharcèlement. Les participants ont discuté de la manière dont l'augmentation de l'engagement numérique peut affecter le bien-être et ont examiné les risques émergents pour la santé liés aux changements de comportements en ligne. La session a mis en lumière les résultats de la recherche et a permis l'échange de bonnes pratiques pour soutenir les stratégies de détection précoce et de prévention. Les présentations ont été suivies d'une session de questions-réponses.

Vous trouverez ci-dessous les résumés de chaque présentation/intervention des intervenants :

1. Jordanie

La Jordanie a partagé son expérience nationale en matière de lutte contre la cyberdépendance, le harcèlement et l'exploitation en ligne chez les enfants et les jeunes. Avec la généralisation de l'utilisation d'Internet et des réseaux sociaux, ces problèmes sont devenus des préoccupations majeures en matière de santé publique liées à l'anxiété, à l'isolement et aux troubles du sommeil. L'accent a été mis sur des initiatives nationales telles que Allem La Tallem, l'initiative de police communautaire et le programme de sécurité des enfants de la Fondation Jordan River, qui mettent l'accent sur la prévention, l'autonomisation des familles et la sensibilisation de la communauté. La ligne d'assistance téléphonique 110 de la Fondation Jordan River et la

Direction de la protection de la famille et des mineurs, qui offrent un soutien confidentiel et des réponses spécialisées aux victimes d'abus numériques, ont également été mises en avant.

Les efforts continus déployés en Jordanie visent à renforcer l'éducation et les politiques en intégrant la cybersécurité dans les programmes scolaires et en mettant en œuvre la politique nationale d'inclusion numérique (2025). La collaboration avec le secteur privé, comme la campagne #Shallah_Positiv lancée par Orange Jordanie, renforce la sensibilisation à la sécurité numérique. Malgré ces efforts, des défis subsistent en raison du faible niveau de sensibilisation des parents et de la nécessité de mises à jour juridiques continues. Il a été recommandé de mettre en place des systèmes de soutien social plus solides, de mener des réformes juridiques pour protéger les victimes et d'élargir la coopération entre les parties prenantes afin de garantir un environnement numérique plus sûr pour les enfants.

2. Nigeria

Le Nigeria a présenté son cadre national de lutte contre le cyberharcèlement, la cyberdépendance et la violence en ligne à l'encontre des enfants. L'expansion rapide de l'accès à Internet chez les jeunes a créé de nouvelles opportunités d'apprentissage, mais a également augmenté l'exposition aux risques en ligne tels que le grooming, le chantage à l'aide de matériel obscène et l'utilisation excessive des écrans. Les principaux instruments juridiques du pays, notamment la loi sur les droits de l'enfant (2003), la loi sur la cybercriminalité (2015) et la loi nigériane sur la protection des données (2023), constituent le fondement des efforts nationaux visant à protéger les enfants dans l'environnement numérique. En outre, la politique et la stratégie nationales en matière de cybersécurité (2021) et le livre blanc publié par l'Agence nationale pour le développement des technologies de l'information (NITDA) sur le cadre de protection contre les préjudices en ligne (2024) renforcent la responsabilité des plateformes numériques et favorisent une coordination étroite entre les organismes de réglementation gouvernementaux et les services chargés de l'application de la loi.

Le rôle des écoles, des parents et de la société civile a été mis en avant dans les efforts de prévention grâce aux initiatives de protection des enfants en ligne de la Commission nigériane des communications (NCC), aux programmes d'alphabétisation numérique et aux services de soutien en santé mentale. Malgré des progrès significatifs, des défis subsistent en raison de la faiblesse des mesures coercitives, des services psychosociaux limités et du faible niveau de responsabilité des plateformes numériques. Une législation plus stricte, des capacités médico-légales renforcées et une plus grande collaboration entre toutes les parties prenantes ont été recommandées afin de garantir un espace numérique sûr et favorable aux enfants nigérians.

3. La société turque du Croissant vert

La Société turque du Croissant vert s'est penchée sur les conséquences psychologiques et cliniques du cyberharcèlement sur les enfants et les adolescents. Le cyberharcèlement est défini comme une forme de maltraitance répétée et intentionnelle par le biais d'outils numériques. Il

partage de nombreuses caractéristiques avec le harcèlement traditionnel, mais est aggravé par l'anonymat et la connexion permanente à Internet. Cela entraîne souvent une dépression, de l'anxiété, une faible estime de soi, un retrait social et même des pensées suicidaires. Les adolescents sont particulièrement exposés en raison de leur instabilité émotionnelle, de leur impulsivité et de leurs difficultés à contrôler leur colère. Une détection et une intervention précoces sont essentielles pour prévenir les troubles psychologiques à long terme et favoriser le rétablissement émotionnel.

L'importance de renforcer la résilience numérique a également été soulignée, car elle permet aux individus de se remettre et de s'adapter après des expériences négatives sur Internet grâce à la régulation émotionnelle, au soutien familial et à des activités équilibrées hors ligne. Des programmes psychoéducatifs et de sensibilisation ont été proposés aux familles et aux écoles comme principales mesures préventives. Le modèle YEDAM (Yeşilay Danışmanlık Merkezi) a été présenté comme un programme offrant des consultations psychologiques gratuites et des interventions familiales pour traiter la dépendance à Internet et le harcèlement en ligne. Ces programmes mettent l'accent sur un comportement sûr en ligne, l'éducation à la confidentialité et le renforcement de la communication familiale. Une coopération plus étroite entre les professionnels de la santé, les éducateurs et les parents a été recommandée afin de promouvoir un environnement numérique plus sûr et plus équilibré pour les jeunes.

4. FNUAP

Le FNUAP s'est penché sur les effets sanitaires et sociaux de l'utilisation des technologies chez les adolescents, mettant en lumière les opportunités et les risques à l'ère numérique. Si Internet offre des outils très utiles pour communiquer, apprendre et socialiser, il expose également les jeunes à des risques tels que le cyberharcèlement, la dépendance, l'obscénité en ligne, les jeux d'argent et la désinformation. Ces problèmes ont été associés à des troubles physiques tels que la fatigue oculaire, l'obésité et les troubles du sommeil, ainsi qu'à des conséquences psychologiques telles que l'anxiété, la dépression, la solitude et les comportements suicidaires. Les risques croissants liés à la manipulation algorithmique, à la confusion d'identité et à l'exposition à des contenus préjudiciables dans les environnements virtuels et les technologies émergentes telles que l'intelligence artificielle (IA) et le métaverse ont également été soulignés.

Le FNUAP a réaffirmé son engagement à protéger les jeunes contre la violence sexiste facilitée par la technologie (TFGBV) et d'autres préjudices en ligne en fournissant des preuves, en plaidant en faveur de l'élaboration de politiques et en apportant un soutien axé sur les survivants. Les principales initiatives ont été mises en avant, notamment la recherche menée par la Türkiye sur la violence numérique (2021) et les grandes tendances : L'ICPC30 (2024) a publié un résumé et élaboré des directives sur l'utilisation sûre et éthique de la technologie pour lutter contre la violence sexiste (2023). Le FNUAP soutient également les lignes d'assistance téléphonique, les lieux sûrs et les programmes de formation qui renforcent les compétences numériques et favorisent la sécurité sur Internet, notamment le projet ROSETTA et les

initiatives menées par des jeunes telles que Youth Power Hub. La présentation s'est terminée par la mise en avant de l'importance de la coopération entre les multiples parties prenantes, de l'alphabétisation numérique et de la conception éthique des technologies afin de garantir que tous les espaces numériques soient sûrs, inclusifs et autonomisants pour les jeunes.

5. OMS

L'OMS a examiné les effets de la cyberdépendance et du cyberharcèlement sur la santé des enfants et des adolescents, et a considéré le comportement numérique comme un facteur clé dans la détermination de la santé publique. L'utilisation excessive des écrans et la participation incontrôlée à Internet sont parmi les principaux facteurs contribuant à des problèmes physiques et psychologiques, tels que les troubles du sommeil, le stress, l'anxiété, la dépression et l'isolement social. Les données de l'OMS montrent que 12 % des adolescents sont exposés à un risque de dépendance aux jeux vidéo, tandis que 13 % des filles déclarent une utilisation problématique des réseaux sociaux, contre 9 % des garçons. En outre, environ un adolescent sur trois dans le monde a été victime du cyberharcèlement. Ces comportement affectent non seulement la santé mentale, mais nuisent également à la concentration, à l'apprentissage et à la régulation émotionnelle, avec des effets à long terme sur le bien-être et le développement.

L'importance d'une détection précoce des comportements numériques à risque et de la mise en place de stratégies préventives plus solides dans les systèmes de santé et d'éducation a été soulignée. Des mesures concrètes ont été proposées, notamment des programmes d'alphabétisation numérique dans les écoles, des conseils aux familles et une collaboration avec les entreprises technologiques afin de créer des plateformes en ligne plus sûres. Le programme finlandais KiVa, qui a réduit le harcèlement de plus de 30 %, et les centres de traitement de la dépendance à Internet pour les jeunes en Corée, qui combinent thérapie familiale et soutien en santé mentale, ont été présentés comme des exemples efficaces. Le partenariat entre l'OMS et le FNUAP dans le cadre de campagnes sur le bien-être numérique et l'orientation du personnel soignant a également été mis en avant, soulignant que la protection des enfants sur Internet doit être considérée comme une responsabilité partagée entre les gouvernements, les familles, les enseignants et le secteur privé La présentation s'est terminée par un appel de l'OMS à construire un avenir numérique plus sain et plus sûr, où chaque enfant peut grandir en toute sécurité, tant sur Internet que dans la vie réelle.

SESSION 2: L'éducation des enfants à l'ère d'Internet

Cette session a abordé l'impact des technologies numériques sur l'éducation des enfants, notamment les changements dans les méthodes d'enseignement, l'accès aux ressources et les rôles des enseignants et des familles. Les discussions ont porté sur des questions telles que la fracture numérique, la sécurité en ligne, le temps passé devant les écrans et la culture numérique. La session a également mis l'accent sur l'identification des mesures et stratégies politiques visant à soutenir une éducation sûre et efficace pour tous les enfants à l'ère numérique. Les présentations ont été suivies d'une session de questions-réponses.

RAPPORT FINAL

Vous trouverez ci-dessous les résumés de chaque présentation/intervention des intervenants :

1. Irak

L'Irak a souligné l'importance de protéger les enfants à toutes les étapes de leur développement, de la petite enfance à l'adolescence, et a rappelé que le pays avait ratifié très tôt la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (1989). Des efforts sont actuellement déployés pour promulguer une loi sur la protection de l'enfance, qui comprendrait des dispositions interdisant la vente de jeux vidéo violents susceptibles d'encourager les comportements agressifs chez les enfants et les adolescents.

Le ministère de l'Éducation a mis en œuvre plusieurs initiatives visant à intégrer les outils numériques dans l'apprentissage tout en garantissant la sécurité et l'inclusivité. Il a lancé l'École électronique gouvernementale, qui offre une option alternative ou complémentaire aux élèves qui ne peuvent pas assister aux cours en personne pour des raisons de santé ou en raison d'obstacles géographiques. Le matériel pédagogique a été numérisé et des programmes créatifs tels que Hasan et Reem utilisent des leçons animées pour rendre l'apprentissage plus attrayant pour les jeunes élèves. La plateforme Newton, système officiel d'apprentissage en ligne de l'Irak, est un outil essentiel pour soutenir l'enseignement à distance, en particulier pendant et après la pandémie de COVID-19. De manière générale, ces initiatives visent à trouver un équilibre entre le progrès numérique et la protection et le bien-être des enfants dans l'environnement Internet.

2. Maldives

Les Maldives ont présenté leur approche de l'éducation des enfants à l'ère numérique. Avec un taux qui dépasse les 90 %, l'accès généralisé à Internet a transformé l'éducation grâce aux plateformes d'apprentissage en ligne et aux classes numériques. Les enfants des îles isolées bénéficient désormais d'un enseignement en ligne, mais la transformation numérique a également créé de nouvelles opportunités et de nouveaux risques.

Si les outils numériques favorisent la collaboration mondiale et l'apprentissage en temps réel, ils exposent également les enfants à des menaces telles que le cyberharcèlement, les abus sexuels, la dépendance et les contenus préjudiciables. Le gouvernement a promulgué des lois majeures, notamment la loi sur la protection des droits de l'enfant (2019) et la modification du code pénal (2024) qui criminalisent l'exploitation des enfants en ligne, ainsi que le plan d'action national pour la prévention de la violence à l'encontre des enfants (2024-2028) qui identifie la “sécurité des espaces en ligne” comme une priorité fondamentale.

Les Maldives ont également créé un groupe de travail sur la protection des enfants en ligne, qui rassemble des ministères, des organisations non gouvernementales, la police, des fournisseurs d'accès à Internet et l'UNICEF afin de partager des données, de coordonner les efforts et de mener des campagnes de sensibilisation. Des initiatives conjointes avec l'UNICEF

et l'UIT, telles que les programmes Rakkaatheri et Beleniveriyaa, encouragent la mise en place d'environnements en ligne plus sûrs et l'accompagnement parental. L'initiative Cybersafe Maldives a également formé 60 participants de 31 agences afin de renforcer les capacités nationales en matière de sécurité en ligne.

La préparation limitée des enseignants, le faible niveau de connaissances numériques des parents et l'insuffisance des recherches nationales ont été identifiés comme des défis majeurs. Les mesures actuellement mises en œuvre comprennent le programme national pour le bien-être numérique, des campagnes d'éducation numérique destinées aux familles et le développement d'un système de surveillance basé sur l'intelligence artificielle afin d'identifier les risques et d'améliorer les résultats scolaires. Il a été souligné que les Maldives souhaitent faire de la transformation numérique un parcours inclusif et sûr qui permette à chaque enfant d'apprendre, de communiquer et de s'épanouir dans un environnement protégé sur Internet.

3. Türkiye

La Türkiye a présenté les statistiques nationales actuelles en matière d'éducation pour l'année scolaire 2023-2024, qui montrent que le nombre total d'élèves s'élève à 18 710 265 et que le nombre d'enseignants est de 1 168 896 dans 75 467 écoles du pays. L'accent a été mis en grande partie sur le projet à long terme Fatih (depuis 2011), un investissement visant à offrir des chances égales et à moderniser l'environnement d'apprentissage grâce à l'intégration de la technologie. Ce projet comprend l'amélioration du débit Internet dans les écoles et leur équipement en technologies telles que les tableaux interactifs, avec l'achat de 42 000 tableaux supplémentaires d'ici mars 2025. En outre, 4 005 laboratoires informatiques et salles de classe innovantes ont été créés, équipés notamment d'imprimantes 3D et de kits de codage robotique.

La plateforme EBA, qui sert de centre névralgique pour les contenus numériques, propose une multitude de ressources, notamment des vidéos éducatives, du matériel pédagogique, des livres enrichis et des simulations. Les statistiques d'utilisation ont révélé un pic d'activité des étudiants en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19, avec plus de 10 millions d'utilisateurs actifs, et l'application mobile EBA a été téléchargée plus de 48 millions de fois au total. En matière de développement professionnel, l'ÖBA (réseau informatique des enseignants) propose des formations en ligne visant à améliorer les compétences numériques, avec plus de 1,2 million de participants inscrits aux cours. Pour l'avenir, le document sur la politique en matière d'intelligence artificielle dans l'éducation et le plan d'action (2025-2029) définissent quatre objectifs, quinze politiques et quarante mesures visant à réaliser une transformation numérique de l'éducation centrée sur l'humain, éthique et durable.

4. Maroc (en ligne)

Le Maroc a présenté son initiative nationale “Culture numérique - Protéger les enfants en ligne”, qui vise à promouvoir une utilisation sûre et responsable d'Internet chez les enfants et les jeunes. L'initiative a été lancée en 2020 par l'Agence de développement numérique (DDA)

sous la supervision d'un comité national de coordination créé à cet effet, réunissant les parties prenantes concernées (ministères concernés, organismes publics, institutions de sécurité, société civile, etc.). D'après les données de l'étude de terrain menée par l'Agence nationale de régulation des télécommunications (2022), il a été observé que 91 % des enfants marocains utilisent Internet pour apprendre, 79 % pour jouer et 70 % pour les réseaux sociaux, plus de la moitié des parents interrogés se déclarant préoccupés par le temps excessif que leurs enfants passent devant les écrans et leur exposition à des contenus inappropriés.

Conformément au plan d'action adopté par le comité susmentionné, la DDA a pris une série de mesures de sensibilisation à l'intention de toutes les partie concernées (enfants et jeunes, parents et tuteurs, enseignants et représentants des secteurs public et privé concernés). Ces mesures comprennent notamment :

- l'élaboration de guides à l'intention des enfants, des parents/tuteurs, des jeunes/élèves et des enseignants, sur la base des recommandations et des bonnes pratiques des organisations internationales concernées ;
- le développement d'une plateforme numérique dédiée afin de sensibiliser ces groupes à la culture numérique et à la protection des enfants contre les risques en ligne ;
- Produire et diffuser des spots télévisés et radiophoniques ainsi que de courts clips vidéo sur les risques liés à Internet ;
- Promouvoir l'utilisation d'outils de contrôle parental ; et
- Organiser des formations, des webinaires et des ateliers de sensibilisation à l'intention des groupes cibles sur Internet et les risques qui y sont associés.

Parmi les mesures prises, la plateforme de protection en ligne (https://www.e-himaya.gov.ma), développée par l'Agence pour le développement numérique, sensibilise, fournit du matériel éducatif et offre des conseils aux parents sur la sécurité en ligne. Cette initiative comprend également des campagnes nationales, des ateliers sur la culture numérique et des partenariats avec des organisations internationales (UIT et UNICEF) afin de promouvoir les meilleures pratiques en matière de protection des enfants en ligne. Le cadre juridique solide du Maroc en matière de protection des données et la Convention relative aux droits de l'enfant garantissent la confidentialité, la sécurité et la protection des enfants contre l'exploitation en ligne.

5. Enstitü Sosyal

L' Enstitü Sosyal a prononcé un discours sur l'influence des habitudes numériques sur l'apprentissage, le comportement et le développement des enfants. Le concept de neuroplasticité, qui fait référence à la capacité du cerveau à changer grâce à la répétition, a été utilisé pour expliquer pourquoi une exposition précoce au numérique a un impact si fort. Lorsque les enfants sont fréquemment exposés à des contenus numériques rapides et fragmentés, leur capacité de concentration, leur patience et leur capacité de réflexion approfondie s'affaiblissent. Une utilisation excessive des écrans pendant la petite enfance peut ralentir le développement du langage et la croissance émotionnelle, car un véritable

apprentissage nécessite une interaction humaine réelle plutôt qu'un apport numérique à sens unique.

Le discours a également attiré l'attention sur la manière dont les comportements numériques des adultes influencent les habitudes des enfants. Lorsque les parents passent beaucoup de temps sur leur téléphone, les enfants imitent ce comportement, ce qui peut affaiblir la communication et les liens affectifs au sein de la famille. La protection des enfants à l'ère numérique commence par le bon exemple donné par les adultes. La Convention relative aux droits de l'enfant dans le monde numérique (https://enstitusosyal.org/en/imza), élaborée par l'Enstitü Sosyal et ratifiée par la République de Türkiye, a été présentée comme un cadre définissant les responsabilités des familles, des éducateurs, des décideurs politiques et des entreprises technologiques en matière de protection et d'autonomisation des enfants sur Internet. Les pays de l'OCI ont été invités à se joindre à cet effort et à soutenir une vision commune pour un avenir numérique plus sûr et plus équilibré pour tous les enfants.

6. La société turque du Croissant vert

La Société turque du Croissant vert a fait une présentation sur les effets de l'exposition excessive aux écrans sur le développement et le comportement des enfants. Elle a souligné que l'utilisation précoce et non surveillée des médias peut retarder le développement cognitif, linguistique et émotionnel. Des recherches montrent que les tout-petits ne peuvent tirer profit des vidéos éducatives que lorsque leurs parents participent activement et renforcent l'apprentissage par l'interaction, ce qui souligne l'importance de l'engagement des adultes par rapport au temps passé passivement devant un écran. L'utilisation excessive des médias est également en lien avec des troubles du sommeil, l'obésité et une dépendance émotionnelle malsaine aux écrans.

La présentation s'articulait autour de trois thèmes principaux : la sécurité en ligne et l'utilisation éthique, la gestion du temps passé devant les écrans et la culture numérique des parents. Les parents ont été encouragés à montrer l'exemple, à discuter ouvertement des expériences en ligne, à enseigner la protection de la vie privée et à promouvoir la citoyenneté numérique. En ce qui concerne la gestion du temps passé devant les écrans, l'accent a été mis sur la qualité plutôt que sur la quantité, en encourageant la création d'espaces familiaux sans technologie, l'établissement de règles cohérentes et le respect d'une routine commune. Enfin, la formation numérique des parents a été identifiée comme un facteur déterminant pour garantir la sécurité des enfants sur Internet, notamment la sensibilisation technique, la maîtrise de l'information et le bien-être numérique. La présentation a permis de conclure que la technologie en soi n'est pas un ennemi, mais que c'est plutôt le manque de communication humaine qui l'est, et que les parents doivent être des compagnons et des guides pour leurs enfants plutôt que des surveillants.

SESSION 3: Donner aux familles les moyens de lutter contre la cyberdépendance et le cyberharcèlement à l'ère numérique

Cette session a mis en évidence le rôle crucial que jouent les familles dans la prévention et la réduction de la cyberdépendance et du cyberharcèlement chez les enfants et les jeunes. Elle a exploré comment le renforcement des connaissances numériques et de la résilience émotionnelle permet aux familles de créer des environnements plus sûrs sur Internet et d'encourager une utilisation saine des technologies. La session a montré comment un encadrement parental solide, un dialogue ouvert et une éducation fondée sur des valeurs aident les jeunes à naviguer dans les espaces numériques de manière sûre et responsable. Les participants ont découvert des stratégies fondées sur la recherche pour renforcer la participation familiale et fournir aux parents les outils nécessaires pour mieux protéger et soutenir leurs enfants dans le monde numérique. Les présentations ont été suivies d'une séance de questions-réponses.

Vous trouverez ci-dessous les résumés de chaque présentation/intervention des intervenants :

1. Gambie

La Gambie a fait part des mesures prises pour lutter contre la cyberdépendance et le cyberharcèlement chez les enfants. La transformation numérique remodèle la vie des jeunes, avec un taux de couverture Internet d'environ 46 % (environ 1,28 million d'utilisateurs), principalement via la bande passante mobile. Malgré ces progrès, les communautés rurales et à faibles revenus restent largement déconnectées de l'Internet en raison des défis persistants liés à l'accessibilité financière et à l'accès à l'Internet. Dans le même temps, les risques liés à Internet se multiplient, notamment les problèmes de santé mentale, le retrait social, la baisse des résultats scolaires, le harcèlement sexuel et la violence sexiste en ligne. Dans certains contextes africains, plus de la moitié des enfants seraient exposés à des contenus pédopornographiques, ce qui souligne la nécessité urgente de renforcer les mécanismes de protection juridiques et institutionnels.

La politique nationale en matière de cybersécurité 2022-2026 et les réformes connexes de la loi sur l'information et la communication (2009) constituent des mesures essentielles pour garantir des environnements en ligne plus sûrs. Les efforts en cours comprennent des campagnes de sensibilisation du public, des programmes de formation au numérique et des consultations avec les parents, les écoles et la société civile. Toutefois, il reste urgent d'adopter une nouvelle législation sur la protection des enfants en ligne, de renforcer la coordination institutionnelle et de mettre en place des lignes d'assistance téléphonique et des mécanismes de signalement. La collaboration avec les pays de l'OCI et les partenaires internationaux a également été encouragée afin de promouvoir une gouvernance de l'Internet adaptée aux enfants. La Gambie a réaffirmé son engagement à protéger les enfants à l'ère numérique et à traduire les conclusions de l'atelier en un plan d'action national concret pour la cybersécurité.

2. Malaisie

La Malaisie a indiqué que l'utilisation d'Internet avait atteint 98 % en 2024, touchant presque toutes les tranches d'âge. Si la digitalisation a amélioré l'éducation, la communication et l'accès aux services, elle a également augmenté les risques tels que le cyberharcèlement, le grooming en ligne et la dépendance numérique chez les jeunes. Les recherches menées par le Conseil national de la population et du développement familial de Malaisie (2021-2023) ont montré que l'utilisation excessive des appareils électroniques et le cyberharcèlement sont étroitement liés à l'anxiété, à la dépression et aux troubles émotionnels chez les élèves.

Les efforts nationaux visant à renforcer la résilience des familles ont été définis dans le cadre de politiques telles que la politique nationale pour l'enfance, le plan d'action 2025 et l'indice de bien-être familial 2022, qui ont révélé que 72 % des familles ont établi des règles concernant l'utilisation des technologies et que tous les parents sensibilisent leurs enfants aux risques liés à Internet et à la protection des données. Les principales initiatives, notamment le programme KASIH Digital Parenting, le programme PEKA et la campagne CyberSAFE, visent à sensibiliser les parents, les enseignants et les enfants à une utilisation sûre et responsable d'Internet. Des programmes complémentaires, tels que le Module national sur la cyberéthique (ESN) et le Programme de défense des droits des enfants, encouragent les comportements éthiques en ligne et renforcent les mécanismes de signalement des abus. La Malaisie a réaffirmé son engagement en faveur d'une approche familiale qui permet aux parents, aux écoles et aux communautés de travailler ensemble à la création d'un environnement numérique plus sûr pour les enfants.

3. Tunisie

La Tunisie a présenté ses efforts visant à sensibiliser les enfants et les familles aux risques liés à Internet. L'objectif principal est de préparer les enfants à l'ère numérique, de promouvoir la créativité et d'encourager l'utilisation responsable des technologies pour l'apprentissage et le développement culturel. Le Centre associe éducation et divertissement afin d'aider les enfants à utiliser les outils numériques de manière sûre et positive.

Plusieurs initiatives nationales ont été mises en place, notamment le programme “Safe Digital Journey” (Voyage numérique en toute sécurité), qui enseigne la sécurité en ligne à travers des ateliers, des contes et la création de contenus. Parmi les autres activités, citons des concours de récits numériques, des campagnes de sensibilisation et des formations sur le contrôle parental destinées aussi bien aux enfants qu'aux familles. Le guide de la sécurité numérique fournit des conseils pratiques aux parents et aux enseignants, tandis que le programme des ambassadeurs de la sécurité numérique forme les enfants à partager des pratiques sécuritaires sur Internet avec leurs pairs. En partenariat avec le ministère de la Famille, un concours national sur la prévention de la violence en ligne encourage les jeunes à produire du matériel de sensibilisation. La Tunisie vise à donner aux enfants les moyens de devenir des utilisateurs numériques confiants et responsables dans un environnement Internet sûr.

4. Türkiye

La Türkiye a présenté des initiatives nationales visant à promouvoir une utilisation saine des technologies au sein des familles et à renforcer les liens familiaux à l'ère numérique. Il a été noté que 2025 a été déclarée Année de la famille par le président de la République de Türkiye, S.E. Recep Tayyip ERDOĞAN, afin de renforcer le bien-être familial face aux défis de l'ère numérique. La campagne « Digital Detox » a été lancée pour aider les familles à gérer le temps passé devant les écrans, à rétablir les interactions familiales et à promouvoir des habitudes numériques plus saines chez les enfants et les parents.

Il a été souligné que la dépendance au numérique peut avoir des effets négatifs sur le développement émotionnel, cognitif et social des enfants, accroître leur isolement et affaiblir la communication familiale. Cette initiative comprend des ateliers, des événements communautaires et des sessions de formation animées par des experts à l'intention des parents sur l'équilibre numérique et le développement de l'enfant. Elle comprend également “le Guide des parents pour protéger les enfants contre les risques numériques” et “le Guide pour se protéger contre la cybercriminalité et le cyberharcèlement”, tous deux conçus pour sensibiliser au numérique et renforcer la résilience des familles. Les activités de l'Année de la famille en Türkiye visent à instaurer une culture numérique centrée sur les valeurs familiales, en encourageant une utilisation responsable des technologies tout en renforçant les liens affectifs au sein des foyers.

5. Türkiye

La Türkiye a souligné l'importance croissante des médias destinés aux enfants, indiquant que les médias destinés aux enfants sont le roi et que le contenu sain est la reine. Il a été noté que les contenus influents à l'échelle mondiale véhiculent souvent des valeurs et des messages implicites, ce qui rend essentielle la production de contenus sains et fondés sur des valeurs. S'inspirant de la théorie des relations internationales, les médias pour enfants ont été décrits comme l'une des formes de pouvoir les plus douces. À titre d'exemple, le dessin animé Ninja Turtles a été cité pour son influence inattendue sur la popularisation de la culture de la pizza en Türkiye. Des pays comme la Corée du Sud ont réussi à utiliser les médias pour étendre leur influence culturelle, tandis que le Japon et les États-Unis sont en tête de la production mondiale de contenu. La Malaisie a également été citée comme un pays à fort potentiel dans ce domaine.

Le rôle central de la famille dans la protection des enfants contre les contenus préjudiciables sur Internet, les idéologies extrémistes et les tendances déviantes a été mis en évidence. La structure familiale musulmane a été décrite comme essentielle pour préserver la stabilité sociale. Les initiatives de certification familiale en Malaisie et les efforts similaires en Türkiye ont été cités comme des exemples positifs. Il a été proposé que les pays membres de l'OCI mettent en commun leurs expériences et leurs meilleures pratiques afin d'élaborer un contenu

qui protège les valeurs communes et soutienne les familles, les gouvernements et les institutions, en faisant du renforcement de la famille une priorité absolue.

Outre l'éducation aux médias et au numérique, l'importance de l'éducation financière a été soulignée dans le cadre d'une approche plus holistique de l'éducation et de la sensibilisation. L'intégration de ces domaines permettrait d'adopter une approche plus globale de l'éducation et de la sensibilisation. Les écoles et les enseignants ont été reconnus comme des acteurs clés dans ce processus, car leur sensibilisation et leurs conseils influencent directement l'apprentissage et le comportement des enfants. La présentation s'est terminée en mettant en avant la possibilité de mettre en œuvre des projets communs au sein de l'OCI, soulignant qu'avec un financement adéquat, les États membres pourraient produire un contenu médiatique de haute qualité reflétant leurs valeurs culturelles et offrant des alternatives significatives aux récits dominants mondiaux.

6. DIFI

Le DIFI a mis en évidence des tendances alarmantes montrant que les enfants passent 6 à 8 heures par jour devant des écrans, qu'un tiers d'entre eux sont exposés à des contenus en ligne préjudiciables et que 45 % d'entre eux déclarent être moins satisfaits de leur vie en raison de leur utilisation des réseaux sociaux. Les algorithmes d'engagement basés sur l'IA ont accru la dépendance des utilisateurs de 35 %, intensifiant ainsi les comportements numériques addictifs.

Le débat a porté sur les mécanismes psychologiques à l'origine de la dépendance au numérique, tels que les boucles de récompense induites par la dopamine, le besoin de validation sociale et l'exemple donné par les parents. Il a été souligné que les enfants imitent souvent les habitudes des adultes en matière d'utilisation des écrans. Une utilisation excessive d'Internet entraîne une instabilité émotionnelle, de l'anxiété et une confusion identitaire, réduit le temps passé en famille de 30 à 40 % et augmente les conflits familiaux. Les parents ont été encouragés à promouvoir l'équilibre numérique par des repas sans technologie, des activités communes hors ligne et des discussions ouvertes sur les expériences en ligne.

Les recommandations politiques ont mis l'accent sur l'intégration de l'éducation au bien-être numérique dans les programmes scolaires, le développement de systèmes d'intelligence artificielle conçus dans le respect de la sécurité des enfants et le renforcement de la coopération entre les familles, les écoles et les décideurs politiques. La présentation s'est terminée en soulignant la nécessité de créer des environnements numériques sûrs et équilibrés, grâce à une prise de conscience individuelle et à des mesures structurelles solides qui protègent la santé mentale des enfants et renforcent la cohésion familiale à l'ère numérique.

7. La société turque du Croissant vert

La Société turque du Croissant vert a discuté de la manière dont les familles peuvent lutter efficacement contre la cyberdépendance et le cyberharcèlement à l'ère numérique. L'utilisation intensive d'Internet par les enfants augmente le risque de détresse émotionnelle, de difficultés

scolaires et d'exposition au harcèlement en ligne. La cyberdépendance perturbe la vie quotidienne et affaiblit les relations familiales, tandis que le cyberharcèlement passe souvent inaperçu, car les enfants craignent d'être punis ou de perdre l'accès à leurs appareils.

Les parents ont été encouragés à jouer le rôle de guides numériques plutôt que de gardiens numériques en comprenant les plateformes utilisées par leurs enfants et en renforçant les liens affectifs solides. La présentation a résumé cinq stratégies clés pour soutenir les familles : améliorer les connaissances numériques, établir des limites numériques saines, favoriser une communication ouverte, offrir un soutien émotionnel et social, et travailler en collaboration avec les écoles et les communautés.

Il a été conclu que les cyberrisques dépassent le cadre technologique et représentent des défis plus profonds liés aux liens familiaux et à la communication. Le renforcement de l'empathie et du dialogue au sein des foyers a été souligné comme facteur essentiel pour élever des enfants capables d'aborder le monde numérique en toute confiance.

8. IIFA

L'IIFA a abordé l'influence croissante du cyberespace en tant que partie intégrante de la vie quotidienne, qui façonne les comportements individuels et sociaux tout en présentant de nouveaux défis éthiques et psychologiques. La cyberdépendance a été définie comme un trouble du comportement qui menace le bien-être émotionnel et la stabilité familiale, tandis que le cyberharcèlement a été décrite comme une forme de harcèlement qui cause de graves dommages psychologiques, en particulier chez les enfants et les adolescents.

L'IIFA a également mis en avant son rôle en tant qu'autorité jurisprudentielle suprême au sein de l'OCI, en mentionnant des résolutions importantes telles que la résolution n° 113 (7/12) sur les droits des enfants et des personnes âgées, la résolution n° 38 (13/4) sur la lutte contre les fléaux moraux et la résolution n° 256 sur la protection des enfants contre les préjudices numériques. La présentation appelait à renforcer les compétences numériques fondées sur l'éthique islamique, à promouvoir une utilisation rationnelle et utile des technologies et à mettre en œuvre des programmes de sensibilisation destinés aux familles et aux communautés. Elle a conclu que l'autonomisation des familles par la foi, l'éducation et l'action collective pouvait transformer les défis numériques en opportunités pour le développement éthique et l'harmonie sociale.

JOUR 2:

SESSION 4: Lutter contre la cyberdépendance et protéger les enfants grâce à des cadres juridiques nationaux et internationaux

La session a examiné comment les instruments juridiques nationaux et internationaux peuvent être utilisés pour lutter contre la cyberdépendance et le cyberharcèlement, en mettant l'accent sur la protection des enfants et des jeunes à l'ère numérique. Les participants ont examiné les

cadres juridiques existants, les stratégies d'application et la nature évolutive des menaces en ligne, notamment les préjudices psychologiques et sociaux. Les discussions ont également permis d'identifier les insuffisances législatives, de souligner la nécessité d'une coopération transfrontalière et de mettre en évidence l'importance d'harmoniser les mesures juridiques avec les valeurs culturelles et religieuses des pays de l'OCI. Les experts ont partagé leurs points de vue juridiques comparatifs, leurs initiatives régionales et leurs recommandations politiques visant à renforcer la sécurité en ligne des enfants. Les présentations ont été suivies d'une séance de questions-réponses.

Vous trouverez ci-dessous les résumés de chaque présentation/intervention des intervenants :

1. Azerbaïdjan

L'Azerbaïdjan a commencé par remercier le SESRIC et l'OCI d'avoir organisé cet événement, soulignant que la protection des droits des enfants, en particulier dans l'environnement virtuel, est devenue l'une des questions les plus urgentes à l'heure actuelle. La curiosité des enfants, leur désir de communiquer à l'échelle mondiale et leur enthousiasme pour la technologie les rendent vulnérables aux prédateurs en ligne et aux contenus numériques préjudiciables qui peuvent perturber leur développement moral, émotionnel et social.

La loi sur la protection des enfants contre les informations préjudiciables, qui réglemente la distribution des contenus numériques et médiatiques et les classe par âge, a été mise en avant. Cette loi interdit la diffusion de contenus incitant à la violence, à l'obscénité ou à des comportements antisociaux, et prévoit des amendes allant de 500 à 4 000 AZN (manats azerbaïdjanais) en cas d'infraction. Les produits d'information sont classés par tranche d'âge et des restrictions s'appliquent dans un rayon de 150 mètres autour des écoles et des établissements destinés aux enfants.

Plusieurs mesures préventives ont été présentées, notamment le développement de navigateurs adaptés aux enfants et de sites web nationaux sécurisés, ainsi que la distribution aux parents de listes de sites nuisibles. Les familles ont été invitées à utiliser des logiciels de contrôle parental, à fixer des limites quotidiennes d'utilisation des écrans et à discuter ouvertement des risques en ligne avec leurs enfants. La protection la plus efficace réside dans l'éducation et l'implication active des parents. Les familles ont été encouragées à renforcer la communication avec leurs enfants, à instaurer un climat de confiance et à jouer le rôle de guides privilégiés dans leur navigation dans le monde numérique.

2. Bahreïn

Le Bahreïn a partagé son expérience en matière de sécurité des enfants en ligne grâce à l'Unité de protection des enfants dans le cyberespace (CPCU). Cette unité a été créée en octobre 2022 sous l'égide de la Direction générale de la lutte contre la corruption, de la sécurité économique et électronique, dans le cadre de la stratégie nationale de protection de l'enfance adoptée par le Bahreïn en octobre 2023. Elle fait office d'autorité nationale chargée de recevoir et d'enquêter

sur tous les signalements de violations des droits des enfants dans la sphère numérique, tout en coordonnant étroitement ses actions avec les entités judiciaires et sociales.

Les objectifs de la CPCU comprennent la protection des enfants contre l'exploitation, le harcèlement et les contenus préjudiciables en ligne, la sensibilisation des familles et des éducateurs, l'élaboration de programmes préventifs et le renforcement de la coopération avec les partenaires locaux et internationaux. L'unité dispose de plusieurs canaux de signalement, tels qu'une ligne d'assistance téléphonique (992), une application mobile et un contact direct par courrier électronique, et garantit une confidentialité totale aux victimes. Elle a également mis en place une salle d'accueil pour les enfants, conçue selon les normes internationales, afin de soutenir les enfants victimes pendant les entretiens.

L'approche du Bahreïn repose à la fois sur des partenariats nationaux avec le ministère de l'éducation, le ministère du Développement social et le ministère public, et sur des collaborations internationales avec le Centre national pour les enfants disparus et exploités (États-Unis), INTERPOL et le groupe de travail international du FBI sur les crimes contre les enfants. Le pays a également lancé des campagnes de sensibilisation du public, telles que l'initiative Manar et l'initiative Safe Stars, afin de promouvoir un comportement responsable sur Internet et la participation des jeunes. Le modèle global de Bahreïn, qui combine prévention, application de la loi et coopération internationale, reflète son engagement fort à garantir un environnement numérique sûr pour tous les enfants.

3. Bangladesh

Le Bangladesh a partagé son expérience en matière de protection des enfants contre la cyberdépendance et le cyberharcèlement. La cyberdépendance a été définie comme l'utilisation excessive et incontrôlée d'appareils numériques, conduisant souvent à de l'anxiété, de mauvais résultats scolaires et à l'isolement social. Il a été noté que 32 % des enfants âgés de 10 à 17 ans qui utilisent Internet au Bangladesh sont vulnérables à la violence en ligne ou au harcèlement numérique, et que 59 % des enfants vivant dans les zones rurales ont subi au moins une forme de cyberviolence.

L'ordonnance sur la cybersécurité (2025) a été présentée comme un instrument juridique essentiel criminalisant le harcèlement physique en ligne, l'exploitation et la diffusion de contenus pédopornographiques. Parmi les autres cadres importants, citons la loi sur les enfants (2013), la loi sur la restriction des mariages précoces (2017) et la politique nationale pour l'enfance (2011), qui soutiennent tous les efforts nationaux en matière de protection de l'enfance. Le ministère des affaires féminines et infantiles dirige la mise en œuvre de ces mesures à travers les lignes d'assistance téléphonique 109 et 1098, l'équipe d'intervention rapide et des programmes à grande échelle tels que le programme d'allocations maternelles et infantiles, qui touche plus de 1,6 million de bénéficiaires. Le ministère gère également 8 020 centres de garde d'enfants communautaires, six centres de développement infantile et deux centres pour enfants des rues.

La collaboration avec des organismes tels que la Division des TIC, l'Unité de lutte contre la cybercriminalité de la police du Bangladesh et la Commission de régulation des télécommunications du Bangladesh joue un rôle majeur dans la promotion de la sécurité en ligne grâce à des initiatives telles que la cellule e-Safety et le programme "Safe Internet for Children" (Internet sûr pour les enfants). Un exemple de réussite a été présenté, dans lequel le service d'assistance téléphonique national 109 a aidé une jeune fille de 14 ans à supprimer des contenus abusifs en ligne et à engager des poursuites judiciaires contre l'auteur des faits. Le Bangladesh a souligné la nécessité de renforcer la réglementation, de sensibiliser davantage les parents, de renforcer le soutien psychologique et de renforcer la coopération entre les différentes parties prenantes afin de protéger les enfants contre les dangers d'Internet et de garantir un environnement numérique plus sûr.

4. Malaisie

La Malaisie a partagé son expérience en matière de réglementation des contenus en ligne et de protection des enfants contre la violence liée à Internet. Avec 97,7 % de la population (environ 34,9 millions de personnes) utilisant Internet, les Malaisiens passent en moyenne huit heures et treize minutes par jour en ligne, dont quatre heures et quarante-deux minutes sur leur téléphone portable. Bien qu'Internet offre de nombreux avantages éducatifs et sociaux, il expose également les enfants à des risques croissants en ligne. En 2024, la Commission malaisienne des communications et du multimédia (MCMC) a enregistré 8 339 cas de cyberharcèlement, supprimé 1 454 contenus haineux, bloqué 5 026 sites web de jeux d'argent et supprimé 224 403 publications connexes. Des rapports indiquent également que 100 000 enfants malaisiens sont exposés à un risque d'exploitation sexuelle en ligne et que plus de 800 millions de RM ont été perdus à cause d'escroqueries.

La réponse de la Malaisie s'appuie sur la loi sur les communications et le multimédia (1998) et la loi sur la sécurité en ligne (2025). Ces lois autorisent la MCMC à réglementer les contenus préjudiciables, à protéger les consommateurs et à veiller à ce que les fournisseurs de services en ligne adoptent des mesures de sécurité. La loi sur la sécurité en ligne de 2025 impose aux plateformes numériques des obligations visant à prévenir les préjudices en ligne grâce à des mesures telles que l'évaluation des risques, la modération des contenus, les outils de protection des enfants et la transparence des signalements. Elle comprend également deux nouveaux codes réglementaires, le code d'atténuation des risques et le code de protection des enfants, qui obligent les entreprises à mettre en place des mesures de protection telles que la vérification de l'âge, le contrôle parental et la protection de la vie privée.

En outre, la Malaisie a lancé la campagne "Safe Internet", une initiative nationale de sensibilisation qui informe les parents, les enseignants et les élèves sur l'utilisation éthique et sécurisée d'Internet. Cette campagne met l'accent sur la maîtrise du numérique, la prévention de la cybercriminalité et les comportements responsables en ligne. L'approche de la Malaisie repose à la fois sur une réglementation efficace, des bases juridiques solides et la sensibilisation

du public afin de créer un environnement numérique plus sûr pour tous les utilisateurs, en particulier les enfants.

5. Mozambique

Le Mozambique a partagé son expérience en matière de prévention de la violence contre les enfants sur Internet. Le Mozambique compte plus de 34 millions d'habitants, dont 51 % ont moins de 18 ans, ce qui fait de la protection des enfants une priorité nationale. La Constitution garantit à chaque enfant le droit à des soins et à une protection de la part de sa famille, de la société et de l'État. Le gouvernement a mis en œuvre trois plans d'action nationaux pour l'enfance (PNAC I-III), qui portent sur la survie, le développement et la protection des enfants. Ces efforts ont contribué à des progrès significatifs, notamment une réduction de la mortalité infantile de 64 à 39 décès pour 1 000 naissances vivantes et une baisse de la malnutrition chronique chez les enfants de moins de 5 ans de 43 % à 37 % entre 2011 et 2023.

Le PNAC III (2023-2029) donne la priorité à la survie, à l'éducation, à la protection et à la participation des enfants, ainsi qu'aux interventions d'urgence, en particulier dans le contexte du changement climatique. Le cadre de prévention et d'intervention du Mozambique comprend la sensibilisation des familles, la diffusion d'outils de prise en charge des enfants, le soutien psychosocial et la mise en place de centres de soins intégrés pour les victimes de violence. Le gouvernement a également préparé un projet de loi visant à lutter contre la cybercriminalité et mené une étude nationale sur les abus sexuels en ligne sur mineurs en 2021. La présentation a identifié les principaux risques en ligne, tels que le grooming, le partage d'images non consensuel, le cyberharcèlement et l'exposition à des contenus violents ou obscènes, qui touchent les 3,2 millions d'utilisateurs de réseaux sociaux du pays. Parmi les défis à relever figurent la surveillance parentale limitée et l'accès inégal à la technologie parmi les jeunes. La coopération continue avec INTERPOL et d'autres partenaires internationaux porte principalement sur le renforcement des systèmes de prévention, de surveillance et d'intervention. Le Mozambique reste déterminé à donner la priorité aux enfants et à garantir un environnement numérique sûr et favorable à chaque enfant.

6. ICESCO

L'ICESCO a abordé le défi croissant que représente la dépendance à Internet et ses effets sur la protection de l'enfance dans le cadre des cadres juridiques nationaux et internationaux. La dépendance numérique a été décrite comme une dépendance excessive à des plateformes telles que les réseaux sociaux, les jeux en ligne et les applications de messagerie, qui créent de nouvelles formes d'interaction mais augmentent également la vulnérabilité psychologique et sociale. Il a été noté qu'en 2018, l'OMS a officiellement reconnu le trouble du jeu comme un trouble de santé mentale, soulignant l'urgence de la question.

La discussion a mis en évidence le lien croissant entre la dépendance à Internet et la violence en ligne, expliquant que plus les enfants passent de temps en ligne, plus ils sont exposés à des

risques tels que le cyberharcèlement, le chantage et les contenus préjudiciables. Le renforcement de la sensibilisation émotionnelle et cognitive a été encouragé, ainsi que l'intégration de la citoyenneté numérique et de la sensibilisation à l'ingénierie sociale dans les systèmes éducatifs des pays de l'OCI. À cette fin, l'ICESCO a consacré une étude spéciale à l'ingénierie sociale qui souligne la nécessité d'une éducation à la conscience émotionnelle et cognitive, en intégrant ces concepts dans les programmes de prévention et formation numérique, afin de renforcer la résilience psychologique des jeunes face aux stratégies de manipulation en ligne.

Sur le plan juridique et institutionnel, il a été observé que la plupart des pays ne disposent toujours pas de cadres clairs pour lutter contre la dépendance numérique, tandis que les lois existantes ont souvent du mal à suivre le rythme des changements technologiques rapides. Des exemples de bonnes pratiques ont été échangés, notamment l'approche suédoise en matière de maturité numérique et de gouvernance fondée sur les droits, et le modèle de prévention et de réadaptation sud-coréen basé sur les principes de la santé numérique. L'ICESCO a appelé à la mise en place d'une convention internationale sur la cybersécurité et la protection numérique, fondée sur plusieurs principes fondamentaux, notamment la prévention et l'éducation, le partage des responsabilités et la protection globale des enfants dans l'espace numérique.

Cet accord pourrait ouvrir la voie à la création d'un outil puissant qui renforcera la coopération entre les pays et établira une vision commune pour la protection des enfants dans l'environnement numérique.

7. IPHRC

L'IPHRC a félicité le SESRIC pour son étroite collaboration dans l'organisation d'initiatives visant à relever les principaux défis auxquels sont confrontés les pays de l'OCI, en particulier dans les domaines de la protection des enfants et de la sécurité numérique. Il a été souligné que la révolution numérique a ouvert de vastes possibilités pour l'apprentissage et la participation des enfants, mais qu'elle les a également exposés à de nouvelles menaces telles que le cyberharcèlement, le grooming en ligne et la dépendance numérique. Ces problèmes ont été décrits comme portant atteinte au bien-être des enfants et à leurs droits fondamentaux en vertu du droit international. La cyberdépendance a été reconnue comme un problème de santé publique et de droits humains, l'OMS ayant classé le “trouble du jeu vidéo” comme un trouble mental. Il a été fait référence à la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et à son Observation générale de 2021 sur les droits des enfants dans l'environnement numérique, qui appelle les États à prévenir l'utilisation excessive du numérique, à réglementer les espaces en ligne et à veiller à ce que l'utilisation des technologies par les enfants favorise leur plein épanouissement. La responsabilité des entreprises au titre des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme a également été soulignée, en particulier en ce qui concerne les algorithmes qui favorisent les comportements addictifs ou exposent les enfants à des contenus préjudiciables.

Le rôle actif de l'OCI dans le renforcement des cadres de protection de l'enfance a été mis en évidence à travers des initiatives telles que la Charte de l'OCI sur les droits de l'enfant et le programme d'action 2025 de l'OCI, qui accordent la priorité à la sensibilisation à la cybersécurité et à la protection des enfants sur Internet. Il a été proposé que le prochain pogramme d'action 2026-2035 de l'OCI accorde une plus grande attention à la cyberdépendance, en mettant l'accent sur les réformes juridiques, l'élaboration de politiques et les mesures de renforcement des capacités.

L'IPHRC a souligné que la protection des enfants sur Internet est à la fois une obligation légale et un devoir moral. Les pays de l'OCI ont été encouragés à adopter une législation complète, à renforcer la responsabilité des entreprises technologiques, à intégrer la culture numérique et le bien-être numérique dans les systèmes éducatifs et à fournir des services de santé mentale et de réadaptation aux enfants touchés. Il a été conclu que les principes islamiques de dignité humaine, de cohésion familiale et de protection des enfants sont pleinement conformes aux normes internationales en matière de droits de l'homme et devraient guider l'action collective contre la cyberdépendance et les abus en ligne.

8. UIT (en ligne)

L'UIT a discuté de la protection des enfants en ligne : Créer un cyberespace sûr et prospère pour les enfants. L'UIT, en tant qu'agence spécialisée des Nations Unies pour les technologies de l'information et de la communication, œuvre à l'élargissement de l'accès numérique à l'échelle mondiale et à la promotion de la sécurité en ligne. Son initiative pour la protection des enfants sur internet (COP), lancée en 2008, adopte une approche holistique articulée autour de cinq piliers fondamentaux : mesures juridiques, garanties techniques et procédurales, structures organisationnelles, renforcement des capacités et coopération internationale.

L'initiative COP vise à identifier les risques, à sensibiliser le public, à développer des outils pratiques et à créer des environnements numériques inclusifs et fondés sur les droits pour les enfants et les jeunes. Les lignes directrices actualisées de la COP 2020 de l'UIT, élaborées avec des experts mondiaux, fournissent des cadres adaptés aux décideurs politiques, à l'industrie, aux éducateurs et aux enfants, couvrant des questions telles que la confidentialité en ligne, le harcèlement, la désinformation et l'inclusion numérique des enfants handicapés. L'UIT propose également des programmes de formation, notamment des sessions de formation des formateurs (FdF) et des cours en ligne pour les enfants âgés de 9 à 18 ans, axés sur le harcèlement en ligne, la confidentialité et la désinformation. Des outils complémentaires tels que des jeux éducatifs en ligne et des applications mobiles aident les enfants à apprendre la sécurité en ligne à travers des jeux interactifs et des récits.

Au niveau national, l'UIT procède à des évaluations nationales de la COP et des activités de renforcement des capacités dans plusieurs régions. L'Albanie, par exemple, est devenue le premier pays pilote dans le cadre du projet mondial de l'UIT, où les campagnes de sensibilisation ont touché plus de 950 enfants et 60 enseignants. Les dialogues sur les

communications dans l'industrie organisés par l'UIT rassemblent des décideurs politiques, des responsables technologiques et des représentants de la société civile afin d'aborder les défis émergents, notamment la sécurité des jeux et l'apprentissage en ligne. L'UIT a réaffirmé son engagement à créer des environnements numériques inclusifs et sûrs qui autonomisent les enfants tout en protégeant leurs droits dans le monde en ligne.

9. UNICEF (en ligne)

L'UNICEF a souligné que bien que le monde numérique élargisse l'accès des enfants à l'information, à la participation et à l'éducation, il les expose également à des risques graves tels que le cyberharcèlement, le harcèlement en ligne, l'exploitation sexuelle et la dépendance aux écrans. Les principaux cadres internationaux et régionaux régissant la protection des enfants en ligne ont été examinés, notamment la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CDE), l'Observation générale n° 25, la Convention de Budapest sur la cybercriminalité, la Convention de Lanzarote sur lla protection des enfants contre l'exploitation sexuelle, a loi sur les services numériques de l'Union européenne et la stratégie de l'OCI pour la jeunesse. Ces instruments affirment que les droits des enfants s'appliquent tout autant à Internet qu'à la vie réelle, et préconisent la mise en place de systèmes qui les protègent et les autonomisent. Il a été souligné que le principe de l'intérêt supérieur de l'enfant (BIC) exige des politiques qui garantissent des environnements numériques sûrs, des outils de signalement accessibles et des normes de conception qui favorisent le bien-être plutôt que d'exploiter l'attention.

Le cadre juridique turc a été passé en revue, et il a été noté que plusieurs lois, telles que le code pénal turc, la loi n° 5651 sur la diffusion en ligne, la loi n° 6698 sur la protection des données à caractère personnel et la loi n° 5395 sur la protection de l'enfance, traitent de la sécurité sur Internet. Toutefois, des lacunes subsistent dans la mise en œuvre, notamment en ce qui concerne la coordination entre les institutions, les mécanismes de plainte adaptés aux enfants et la formation à la maîtrise des technologies numériques.

L'UNICEF a présenté ses priorités stratégiques pour 2022-2025, portant principalement sur le renforcement des systèmes numériques, la promotion des données factuelles issues de la recherche, le soutien aux réformes juridiques, l'implication du secteur privé et la sensibilisation des familles et des enfants. L'organisation a appelé à adopter des approches équilibrées combinant les principes de sécurité intégrée et de culture numérique, la vérification de l'âge tout en préservant la confidentialité, et la coopération régionale afin de créer un environnement numérique qui protège les enfants tout en leur donnant les moyens d'agir.

SESSION 5: Discussion ouverte sur les expériences et les défis des pays de l'OCI en matière de protection des enfants contre la cyberdépendance et le cyberharcèlement

Cette session a offert une plateforme ouverte pour discuter des politiques efficaces, des stratégies nationales et des interventions communautaires mises en œuvre dans les pays de

l'OCI afin de protéger les enfants et les jeunes contre les effets néfastes de la cyberdépendance et du cyberharcèlement. Outre la mise en lumière des défis auxquels sont confrontés les États membres, la discussion a présenté des approches innovantes en matière de prévention, de détection précoce, de participation de la famille et de l'école, et de renforcement des capacités des principales parties prenantes.

La session a débuté par une présentation générale des défis et des stratégies auxquels sont confrontés les pays de l'OCI dans la lutte contre la cyberdépendance, le cyberharcèlement et la violence en ligne à l'encontre des enfants, avec des contributions du Qatar, de l'Iran, de la Malaisie, du Nigeria et de la Gambie.

Le Qatar a souligné que la vie numérique est devenue indispensable, mais qu'elle comporte des risques que les familles doivent avant tout aider à atténuer. La sensibilisation et un dialogue fort au sein des familles sont essentiels pour réduire les dommages. Le Qatar a élaboré des lois visant spécifiquement les cybercrimes touchant les enfants, en centralisant ces réglementations et en les complétant par des programmes éducatifs. Un département dédié apporte soutien et assistance aux personnes dans le besoin dans le cadre d'efforts de protection plus larges. Le Qatar a souligné l'importance de promouvoir la responsabilité sociale et d'adopter des stratégies efficaces, notamment des programmes de changement des comportements et des initiatives de sensibilisation aux technologies. Il a appelé à la mise en place d'une ligne téléphonique dédiée pour recevoir les plaintes directes et d'une unité chargée de signaler et de supprimer les contenus préjudiciables, soulignant la nécessité d'une coordination nationale et internationale. Le rôle des organisations de la société civile (OSC) a également été discuté, en mentionnant la coopération continue entre le ministère du Développement social du Qatar et les organisations de la société civile, avec un accent particulier sur les groupes vulnérables tels que les enfants et les personnes handicapées.

L'Iran a souligné que son ministère de l'éducation avait réalisé des progrès significatifs dans la mise en œuvre de mesures d'intervention précoce visant à atténuer les dommages. Le pays promeut une stratégie globale en trois étapes visant à sensibiliser le public, à garantir une détection et une intervention rapides, et à favoriser une collaboration étroite entre les parents et les institutions publiques. En outre, le cadre juridique iranien prévoit des mesures de protection étendues destinées à protéger les enfants. Le pays met à disposition des lignes d'assistance d'urgence pour les victimes et a élaboré depuis 2011 des lignes directrices stratégiques pour les plateformes d'éducation numérique afin de garantir un environnement en ligne sûr pour les enfants. L'application, développée pendant la pandémie de COVID-19, offre divers outils d'apprentissage tout en protégeant les enfants. Les entreprises de télécommunications ont mis en place des lignes téléphoniques spécifiques aux enfants avec des restrictions d'accès. L'Iran souligne le rôle essentiel des familles dans la recherche d'un traitement pour les enfants touchés, malgré une certaine résistance de la part des parents (environ 30 % s'opposent au traitement). Les recherches indiquent que les familles qui

communiquent sans porter de jugement réduisent le risque de dépendance et de harcèlement chez les enfants.

La Malaisie (représentée par la MCMC) a indiqué que les pays de l'ASEAN ont élaboré un guide des meilleures pratiques qui facilite le partage des connaissances et la coopération, ce qui augmente considérablement l'efficacité. L'éducation est une étape essentielle dans ces efforts.

En réponse à la question (pourquoi les familles ont-elles tendance à résister ou à s'opposer au traitement) concernant l'Iran, le défi que représente le déni par les parents de la dépendance de leurs enfants à Internet a été expliqué. De nombreux parents refusent de reconnaître le problème jusqu'à ce qu'il devienne grave. Les écoles jouent un rôle essentiel dans la sensibilisation, et il est également crucial d'améliorer la compréhension des familles.

La TRT (Türkiye) a souligné l'importance d'adapter les programmes de sensibilisation au niveau des enfants en utilisant des méthodes attrayantes et divertissantes plutôt que des approches didactiques. Il a été souligné qu'il était nécessaire de former d'abord les parents à communiquer efficacement avec leurs enfants sur les risques liés à Internet.

L'association turque du Croissant vert a ajouté que les familles ont souvent tendance à minimiser les problèmes et ne réalisent pas que la dépendance est un problème qui doit être traité. Le succès des outils pédagogiques adaptés à la culture locale, tels que les animations “Deprem Dede”, a été cité comme un exemple efficace.

Le Nigeria a salué l'approche de l'Iran en matière de restriction des contenus, mais a souligné le manque d'infrastructures technologiques suffisantes pour assurer un filtrage efficace des contenus préjudiciables. Le Nigeria est confronté à d'énormes défis liés à la prévalence de contenus préjudiciables non sollicités, tels que les obscénités, dans le cyberespace. Les stratégies nationales comprennent des campagnes de sensibilisation, une collaboration entre les ministères et des partenariats internationaux, mais le filtrage reste un problème majeur.

La Gambie a décrit la coopération en cours avec l'UNICEF dans le cadre d'initiatives éducatives. Cependant, l'utilisation généralisée des smartphones chez les enfants pose des défis aux parents au niveau du contrôle. Des efforts sont déployés pour encourager les parents à fournir à leurs enfants des appareils spécifiques avec un accès contrôlé au contenu.

La session est close par la présentation aux participants, par Mme Sokina Said SAIDZODA, représentante du Secrétariat général de l'OCI, du projet de document d'orientation préparé par le Secrétariat général de l'OCI.

SESSION 6: Discussion finale et clôture

Cette séance a été consacrée à l'examen et à la révision du projet de recommandations (voir annexe 2), qui s'appuyait sur les présentations et les discussions qui ont eu lieu au cours des séances techniques pertinentes tout au long de l'atelier.

Après l'examen du projet de recommandations, l'atelier a été clos par une allocution de clôture prononcée par les représentants du SESRIC et du Secrétariat général de l'OCI.

Annexes

Annexe 1 - Note conceptuelle et ordre du jour de l'atelier

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les progrès rapides des technologies de l'information et de la communication et la numérisation croissante de la société ont transformé presque tous les aspects de la vie moderne, influençant la façon dont les gens vivent, apprennent et communiquent. Ces développements offrent de nombreuses opportunités, allant de l'éducation personnalisée et de services de santé plus efficaces à des capacités de défense renforcées et à des formes d'interaction sociale entièrement nouvelles. Parallèlement, elles posent des défis importants, allant des risques potentiels pour la santé et des préoccupations accrues en matière de confidentialité et de sécurité à des questions juridiques et réglementaires complexes, en passant par de profondes implications culturelles et sociales.

La cyberdépendance et le cyberharcèlement comptent parmi les défis les plus importants auxquels nous sommes confrontés dans l'espace numérique actuel. La cyberdépendance désigne l'utilisation compulsive et excessive des technologies numériques, tandis que le cyberharcèlement consiste à utiliser intentionnellement les environnements numériques pour nuire ou humilier autrui. Bien que ces problèmes puissent toucher des personnes de tous âges, les enfants et les adolescents y sont davantage exposés et sont donc particulièrement vulnérables. Ces risques peuvent nuire à leur santé physique et psychologique, perturber leurs relations sociales et entraver leur réussite scolaire. Par exemple, une enquête menée en 2019 par l'UNICEF dans 30 pays, dont 11 pays de l'OCI, a révélé qu'un enfant sur cinq avait manqué l'école en raison de cyberintimidation et que près de 40 % étaient au courant de l'existence de groupes de pairs en ligne utilisés spécifiquement pour intimider leurs camarades de classe.[1]

Les environnements numériques occupant une place de plus en plus importante dans la vie quotidienne des enfants, il est essentiel de reconnaître ces risques et de veiller à ce que les enfants soient soutenus, guidés et protégés lorsqu'ils naviguent dans l'espace numérique. Il est particulièrement urgent de s'attaquer aux risques numériques dans les pays de l'OCI. Les pays de l'OCI comptent environ 1,1 milliard d'enfants et de jeunes âgés de 0 à 24 ans, qui représentent 51 % de leur population totale, alors que cette tranche d'âge représente 40,2 % de la population mondiale totale.[2] Les pays de l'OCI ont donc la responsabilité cruciale de protéger les jeunes contre les risques numériques en mettant en œuvre des stratégies efficaces et complètes. Dans cette perspective, les instances internationales encouragent les efforts collectifs visant à protéger les enfants à l'ère numérique. La Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CIDE) affirme les droits des enfants à la sécurité, à la vie privée

[1] https://www.unicef.org/press-releases/unicef-poll-more-third-young-people-30-countries-report-being-victim-online-bullying
[2] OICStat, 2025.

et au développement, tant hors ligne qu'en ligne. L'Observation générale n° 25 (2021) souligne la responsabilité des gouvernements, des entreprises et de la société civile de veiller à ce que les environnements numériques protègent et autonomisent les enfants. De même, l'OCI a adopté le Pacte sur les droits de l'enfant dans l'islam (2005), un document d'orientation destiné à aider les pays membres à intégrer les droits de l'enfant dans leur législation nationale. Sur cette base, un nouveau projet de convention est actuellement élaboré par l'OCI afin de renforcer et d'actualiser la protection des enfants. Le projet comprend des dispositions spécifiques visant à protéger les enfants contre les nouvelles menaces cybernétiques. En outre, la Conférence ministérielle de l'OCI sur le développement social offre aux pays membres une plateforme pour coopérer en matière de politiques sociales, notamment sur les mesures visant à lutter contre les risques tels que le cyberharcèlement et la cyberdépendance chez les enfants.

Dans ce contexte, et conformément à la mise en œuvre de la résolution B/48/MCSD-2/2023, adoptée lors de la deuxième Conférence ministérielle sur le développement social qui s'est tenue au Caire (Égypte) les 5 et 6 juin 2023, un atelier de deux jours sera organisé afin d'aborder les défis croissants que représentent la cyberdépendance et le cyberharcèlement pour les enfants et les adolescents. L'atelier réunira des représentants d'institutions nationales de tous les pays de l'OCI, d'organes de l'OCI et d'autres organisations internationales dans le domaine concerné afin de favoriser le dialogue, de renforcer la coopération et de coordonner les actions visant à protéger les enfants et les jeunes dans l'espace numérique. Cette initiative répond également directement à l'appel lancé en faveur d'une coopération renforcée entre les pays de l'OCI dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies globales visant à protéger les enfants contre les nouvelles menaces, notamment la cybercriminalité et la toxicomanie, les abus et l'exploitation en ligne, la violence entre pairs et le harcèlement électronique.

2. OBJECTIFS

Les objectifs de l'atelier sont les suivants:

- Étudier et mettre en évidence l'impact de la cyberdépendance et le cyberharcèlement sur les enfants, en particulier sur leur santé physique et mentale, leurs résultats scolaires et leur famille.
- Sensibiliser aux risques potentiels et aux conséquences négatives liés à l'utilisation excessive d'Internet et des réseaux sociaux par les enfants.
- Promouvoir le partage des connaissances, des expériences et des meilleures pratiques en matière de lutte contre la cyberdépendance chez les enfants.
- Faciliter le dialogue politique sur les stratégies et les mesures visant à prévenir la surutilisation des technologies numériques par les enfants, y compris l'application des réglementations existantes.
- Identifier des mécanismes et des stratégies efficaces pour répondre aux nouvelles menaces numériques qui compromettent la sécurité, le bien-être et le développement des enfants.

3. RÉSULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus de l'atelier sont les suivants :

- Meilleure compréhension parmi les participants de la portée, des causes et des conséquences de la cyberdépendance et du cyberharcèlement sur la santé, l'éducation et le bien-être général des enfants.
- Sensibilisation accrue aux risques liés à l'utilisation excessive d'Internet et des réseaux sociaux chez les enfants, ainsi qu'à l'importance d'une prévention précoce.
- Échange de bonnes pratiques et d'expériences politiques fructueuses entre les pays de l'OCI et leurs partenaires en matière d'atténuation des préjudices causés aux enfants dans le cyberespace.
- Renforcement du dialogue politique et de la coopération entre les parties prenantes afin de consolider les efforts nationaux et régionaux visant à réglementer et à orienter l'engagement numérique des enfants.
- Identification de stratégies concrètes et de mécanismes de collaboration pour lutter contre la cyberdépendance et le cyberharcèlement, conformément aux priorités en matière de protection des enfants et aux contextes culturels des pays de l'OCI.
- Renforcement de la coordination intra-OCI dans l'élaboration de politiques de sécurité numérique centrées sur l'enfant et la promotion d'une citoyenneté numérique responsable.

4. ORGANISATEURS

L'atelier sera organisé par le Secrétariat général de l'OCI en coordination avec le SESRIC et les organes et institutions concernés de l'OCI.

5. PARTICIPANTS

Représentants des institutions nationales compétentes des pays de l'OCI travaillant dans le domaine de la protection de l'enfance, du Secrétariat général de l'OCI, des institutions et organes compétents de l'OCI et d'autres institutions internationales.

6. LANGUES

Anglais **avec interprétation simultanée** en arabe et en français (langues officielles de l'OCI).

7. LIEU

L'atelier sera organisé les 14 et 15 octobre 2025 au siège du SESRIC à Ankara, en Türkiye.

8. INSCRIPTION

Les participants sont priés de s'inscrire via le lien d'inscription suivant ou de scanner le code QR ci-dessous :

https://bit.ly/2025-WS-Cyber-Addiction

9. LOGISTIQUES

Pour toute question logistique, veuillez contacter:

Mme. Semiha ABDULLAH INAN

E-mail (préféré): sainan@sesric.org avec copie à training@sesric.org

Pour toute question technique relative au contenu, veuillez contacter :

Mme. Fatma SAYAR

E-mail (préféré): fsayar@sesric.org with cc to mdedeoglu@sesric.org / training@sesric.org

ATELIER SUR LA CYBERDÉPENDANCE: MEILLEURES PRATIQUES POUR PROTÉGER LES ENFANTS CONTRE LA VIOLENCE SUR INTERNET DANS LES ÉTATS MEMBRES DE L'OCI

14-15 octobre 2025 **Siège du SESRIC, Ankara**

RAPPORT FINAL

JOUR 1: 14 octobre 2025	
08:45 – 09:15	**Inscription**
09:15 – 09:45	**Session d'ouverture** • Récitation de versets coraniques • Discours de bienvenue **S.E. Mme Zehra Zümrüt SELÇUK, directrice générale, SESRIC** **S.E. Dr. Amina AL HAJRI, Directrice Générale du département des affaires culturelles, sociales et familiales, Secrétariat général de l'OCI.** **S.E. M. Nour Osama Mohamed SALEH, membre du Conseil national pour l'enfance et la maternité, ministère de la Solidarité sociale, Égypte** • Allocutions d'ouverture **S.E. L'Amb. Dr Mehmet GÜLLÜOĞLU, Vice-président, Croissant vert** **S.E. Dr Sevim SAYIM MADAK, Vice-ministre de la Famille et des Services sociaux de la République de Türkiye** • Photo de famille
09:45 – 10:00	***Pause-café***
10:00 – 13:00	**Session 1: Effets sur la santé de la cyberdépendance et du cyberharcèlement** Cette session explorera les multiples répercussions physiques et psychologiques de la cyberdépendance et du cyberharcèlement chez les enfants et les jeunes. Elle évaluera comment une utilisation prolongée des technologies numériques et l'exposition au harcèlement en ligne contribuent à des problèmes de santé. La session abordera également les nouveaux risques pour la santé associés à l'évolution des comportements et des plateformes numériques. S'appuyant sur les recherches actuelles et les meilleures pratiques mondiales, la discussion visera à identifier des stratégies fondées sur des preuves pour la détection précoce, l'intervention et la prévention afin de préserver le bien-être des jeunes à l'ère numérique. Une session de questions-réponses d'environ 30 minutes suivra les présentations. **Modérateur: SESRIC** **Orateurs: Jordanie, Nigeria, Croissant vert, FNUAP, OMS**
13:00 – 14:00	***Déjeuner et pause de prière***
14:00 – 15:45	**Session 2: L'éducation des enfants à l'ère d'Internet** Cette session se concentrera sur l'impact transformateur du paysage numérique sur l'éducation des enfants, en mettant en évidence à la fois les opportunités et les défis découlant de l'accès élargi à Internet. Elle examinera comment les technologies numériques remodèlent les méthodes d'enseignement et d'apprentissage, influencent l'accès aux ressources éducatives et redéfinissent les rôles des éducateurs et des familles dans le contexte de l'apprentissage numérique. Des questions clés telles que la fracture numérique, la sécurité en ligne, la gestion du temps passé devant les écrans et le besoin croissant de compétences numériques seront abordées. La session mettra l'accent sur l'identification des mesures politiques prioritaires et des interventions stratégiques visant à garantir que l'éducation à l'ère numérique soit sûre, inclusive, équitable et efficace pour tous les enfants. Une session de questions-réponses d'environ 30 minutes suivra les présentations. **Modérateur: SESRIC** **Intervenants : Irak, Maldives, Maroc Türkiye, Institut social, Croissant vert**
15:45 – 16:00	***Pause-café***
16:00 – 18:00	**Session 3: Donner aux familles les moyens de lutter contre la cyberdépendance et le cyberharcèlement à l'ère numérique** Cette session mettra en évidence le rôle crucial que jouent les familles dans la prévention et la réduction de la cyberdépendance et du cyberharcèlement chez les enfants et les jeunes. En favorisant la culture numérique et la résilience émotionnelle, elle permettra

JOUR 1: 14 octobre 2025	
	aux familles de créer des environnements en ligne plus sûrs et d'encourager une utilisation saine des technologies. La session démontrera comment une supervision parentale attentive, un dialogue ouvert et une éducation fondée sur des valeurs aident les jeunes à naviguer en ligne de manière sûre et responsable. Les participants découvriront des stratégies fondées sur la recherche qui renforcent l'implication de la famille et donnent aux parents les moyens de protéger et de soutenir leurs enfants dans le monde numérique. Une session de questions-réponses d'environ 30 minutes suivra les présentations. **Modérateur: SESRIC** **Orateurs: Gambie, Malaisie, Tunisie, Türkiye, Croissant Vert, IIFA**

JOUR 2: 15 octobre 2025.	
09:00 – 10:45	**Session 4: Lutter contre la cyberdépendance et protéger les enfants grâce à des cadres juridiques nationaux et internationaux** Cette session évaluera comment les instruments juridiques nationaux et internationaux peuvent être utilisés pour lutter contre la cyberdépendance et le cyberharcèlement, en mettant particulièrement l'accent sur la protection des droits et du bien-être des enfants et des jeunes à l'ère numérique. Elle abordera les cadres juridiques existants, les stratégies de mise en application et la nature évolutive des menaces en ligne, y compris les dommages psychologiques et sociaux causés par une exposition numérique excessive. La session mettra également en évidence les lacunes de la législation, la nécessité d'une coopération transfrontalière et l'importance d'aligner les réponses juridiques sur les valeurs culturelles et religieuses des pays de l'OCI. Des experts et des praticiens présenteront des perspectives juridiques comparatives, des initiatives régionales et des recommandations politiques visant à mettre en place des mesures de protection cohérentes et efficaces pour les enfants dans les environnements en ligne. Une session de questions-réponses d'environ 30 minutes suivra les présentations. **Modérateur: SESRIC** **Orateurs: Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Malaisie, Mozambique, ICESCO, IPHRC, ITU, UNICEF**
10:45 – 11:00	***Pause-café***
11:00 – 13:00	**Session 5: Discussion ouverte sur les expériences et les défis des pays de l'OCI en matière de protection des enfants contre la cyberdépendance et le cyberharcèlement** Cette session mettra en avant les politiques efficaces, les stratégies nationales et les interventions communautaires mises en œuvre dans les pays de l'OCI pour protéger les enfants et les jeunes contre les effets néfastes de la cyberdépendance et du cyberharcèlement. Outre les défis auxquels sont confrontés les pays, les discussions mettront en lumière les approches innovantes en matière de prévention, de détection précoce, d'engagement des familles et des écoles, et de renforcement des capacités des parties prenantes. **Modérateur: SESRIC**
13:00 – 14:00	***Déjeuner et pause de prière***
14:00 – 15:45	**Session 5: (suite)**
15:45 – 16:00	***Pause-café***
16:00 – 17:45	**Session 6: Discussion de synthèse** Cette séance de clôture offrira aux participants un forum ouvert pour réfléchir aux principales idées, aux défis et aux recommandations partagés tout au long de l'atelier. Elle sera l'occasion d'un échange inclusif d'idées, de questions et d'expériences, encourageant les participants à proposer des suggestions pour l'avenir. Une partie

JOUR 2: 15 octobre 2025.	
	centrale de la discussion sera consacrée à l'examen et à la discussion du document de recommandations. La session mettra l'accent sur l'identification des priorités communes, le renforcement de la collaboration entre les parties prenantes et la définition des prochaines étapes pratiques pour améliorer la protection et l'autonomisation des enfants et des jeunes dans l'environnement numérique. L'objectif est de consolider les résultats et de créer une dynamique pour poursuivre les efforts de coopération à l'avenir.
17:45 – 18:00	**Session de clôture**

Annexe 2 Recommandations de l'atelier

Conformément à la mise en œuvre de la résolution B/48/MCSD-2/2023, adoptée lors de la 2ème Conférence ministérielle sur le développement social tenue au Caire, en République arabe d'Égypte, les 5 et 6 juin 2023, le SESRIC a organisé un atelier de deux jours en coordination avec le Secrétariat général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) et en collaboration avec les institutions concernées de l'OCI les 14 et 15 octobre 2025 à Ankara. L'atelier a mis l'accent sur le renforcement de la coopération et de la coordination entre les pays membres en facilitant l'échange de bonnes pratiques visant à protéger les enfants et les jeunes contre les dangers du numérique.

Cet atelier de deux jours a réuni des experts et des représentants d'institutions nationales de protection de l'enfance, d'institutions de l'OCI et de partenaires internationaux afin d'aborder les défis posés par la cyberdépendance et le cyberharcèlement chez les enfants. Après la récitation de quelques versets du Saint Coran, la séance d'ouverture a débuté par les discours de bienvenue des directeurs généraux du SESRIC et du Secrétariat général de l'OCI, ainsi que du représentant de la République arabe d'Égypte, et s'est poursuivie par les allocutions d'ouverture du vice-président du Croissant vert et du vice-ministre de la Famille et des Services sociaux de la République de Türkiye.

Après la séance d'ouverture, l'atelier a continué avec une séance intitulée “Les effets de la cyberdépendance et du cyberharcèlement sur la santé”. Les représentants de la Jordanie, du Nigéria, du Croissant-Vert, du FNUAP et de l'OMS ont fait leurs présentations au cours de cette session. Les présentations ont porté sur la manière dont l'utilisation prolongée des appareils numériques et l'exposition à d'autres dommages numériques contribuent à l'apparition de problèmes de santé. Les intervenants ont également abordé les stratégies de détection précoce, d'intervention et de prévention visant à protéger le bien-être des jeunes à l'ère numérique.

La session intitulée “L'éducation des enfants à l'ère d'Internet” a donné lieu à des présentations de l'Irak, des Maldives, du Maroc, de la Türkiye, de l'Enstitü Sosyal et du Croissant vert. Les intervenants ont mis l'accent sur l'impact de l'évolution du paysage numérique sur l'éducation des enfants, compte tenu de l'accès élargi à Internet. Les méthodes d'enseignement et d'apprentissage innovantes, ainsi que les nouveaux rôles des éducateurs et des familles dans l'apprentissage numérique ont également été abordés au cours de la session.

La première journée de l'atelier s'est terminée par la session intitulée “Donner aux familles les moyens de lutter contre la cyberdépendance et le cyberharcèlement à l'ère numérique”. Les présentations des représentants de la Gambie, de la Malaisie, du Qatar, de la Tunisie, de la Turquie, du Croissant vert et de l'IIFA ont mis en évidence le rôle crucial que jouent les familles dans la prévention et la réduction de la cyberdépendance et du cyberharcèlement chez les enfants et les jeunes.

RAPPORT FINAL

La deuxième journée de l'atelier a débuté par une session intitulée “Lutter contre la cyberdépendance et protéger les enfants grâce à des cadres juridiques nationaux et internationaux”. Les présentations ont été faites par l'Azerbaïdjan, Bahreïn, le Bangladesh, la Malaisie, le Mozambique, l'ICESCO, l'IPHRC, l'UIT et l'UNICEF. Les intervenants ont débattu des cadres juridiques existants, des stratégies de mise en œuvre et des lacunes dans la législation, de la nécessité d'une coopération transfrontalière et de l'importance d'adapter les réponses juridiques aux contextes nationaux.

Le débat ouvert entre les États membres de l'Organisation de coopération islamique et les autres participants a mis en évidence les meilleures pratiques et les défis auxquels ils sont confrontés dans le domaine de la cyberdépendance et de préjudices numériques affectant les enfants.

Sur la base des délibérations approfondies menées lors des sessions techniques pertinentes, l'atelier a recommandé aux autorités nationales compétentes des pays membres de l'OCI :

1. reconnaître la cyberdépendance et la violence sur internet à l'encontre des enfants comme des problèmes sociaux et de santé publique urgents nécessitant des réponses intégrées, multidisciplinaires et fondées sur des données probantes, dans le respect des contextes culturels appropriés et des législations nationales en vigueur.
2. mettre en place des cadres nationaux globaux et contribuer aux cadres internationaux qui intègrent la sécurité des enfants sur Internet et leur bien-être numérique dans les stratégies de développement social, d'éducation et de santé, et définir des mécanismes de prévention, d'intervention et de traitement ;
3. renforcer la coopération entre toutes les autorités nationales concernées afin de mettre en place des programmes globaux comprenant le dépistage précoce, la prévention et des services de conseil spécialisés, suivre les thèmes de recherche populaires et explorer la pertinence de publier des statistiques officielles sur les effets psychologiques et comportementaux de l'utilisation excessive des moyens numériques, notamment le soutien aux victimes de violence contre les enfants en ligne et les lignes directrices pour les interventions dans le domaine de la santé mentale ;
4. intégrer les thèmes du bien-être numérique, de la sécurité sur internet, de l'éthique numérique et de la culture numérique dans leurs programmes d'enseignement formel et non formel afin de promouvoir une utilisation équilibrée, éthique, responsable et positive d'Internet, tout en luttant contre la violence en ligne à l'égard des enfants, la désinformation et la confidentialité des données ;
5. améliorer les programmes de formation et de renforcement des capacités destinés aux éducateurs, aux formateurs, à tous les autres professionnels concernés et aux familles, élaborer des cadres d'orientation pertinents pour la formation des personnes

susmentionnées et mesurer les résultats de ces cadres, en mettant l'accent sur l'identification des premiers signes de cyberdépendance et la lutte contre toutes les formes de violence en ligne à l'encontre des enfants ;

6. mettre l'accent sur le rôle central des familles dans l'orientation du comportement en ligne des enfants tout en leur enseignant ou en leur transmettant les valeurs et l'éthique islamiques au sein de la famille, en concevant et en mettant en œuvre des campagnes de sensibilisation ciblées, des supports d'accompagnement parental et des boîtes à outils sur la culture numérique familiale qui aident à surveiller et à protéger les enfants dans l'environnement numérique ;
7. soutenir les initiatives communautaires visant à renforcer la résilience sociale face aux comportements sur internet préjudiciables et à renforcer les comportements numériques positifs.
8. réviser et mettre à jour les politiques, programmes et normes nationaux relatifs à l'approche juridique et holistique de la protection des enfants en ligne, de la surveillance de la sécurité en ligne, du bien-être numérique et de la dépendance numérique, tout en suivant leurs progrès en matière de protection des enfants contre les dangers numériques à l'aide de mécanismes d'évaluation et d'indicateurs fiables ;
9. aider les familles à adopter des outils technologiques et des innovations pour surveiller, identifier et prévenir les dangers en ligne pour les enfants ; et
10. renforcer la coopération avec les institutions de l'OCI, les organisations internationales et les organisations de la société civile afin de soutenir leurs efforts visant à garantir un environnement numérique sûr pour les enfants et à lutter contre la cyberdépendance et la violence en ligne.

Annexe 3 - Liste des participants

NON.	PAYS	PRE	NOM Prénom	DÉSIGNATION	INSTITUTION
1	AZERBAÏDJAN	M.	Imran ALIYEV	Directeur adjoint	Ministère de l'Intérieur
2	BAHREÏN	Dr.	Maryam Yusuf ALDHAEN	Responsable de l'unité chargée de la protection des enfants dans le cyberespace	Ministère de l'Intérieur
3	BANGLADESH	Mme.	Sharmin SULTANA	Ingénieur adjoint à la maintenance	Ministère de la Femme et de l'Enfance
4	DJIBOUTI	Mme.	Ilyane Abdoulfatah MOUSSA	Chef de projet en TI	Agence nationale des systèmes d'information de l'État (ANSIE)
5	ÉGYPTE	M.	Nour Osama Mohamed SALEH	Membre	Conseil national de l'enfance et de la maternité
6	ÉGYPTE	M.	Ahmed RASHAD	Chef adjoint de mission	Ambassade de la République d'Égypte
7	GAMBIE	M.	Lamin JATTA	Assistant principal chargé de la protection de l'enfance	Ministère du Genre, de l'Enfance et de la Protection sociale
8	IRAN	M.	Mahdi KHODAVERDIAN	Directeur général	Autorité nationale pour les droits de l'enfant, ministère de la Justice
9	IRAN	M.	Mohammad Amin MOGHARAB	Premier secrétaire	Ambassade de la République islamique d'Iran
10	IRAK	M.	Atheer BAQER	Responsable de la documentation électronique	Ministère de l'Éducation
11	JORDANIE	Mme.	Maysoon Mohammad Ali ALHASASNEH	Responsable du Bureau des services sociaux et de la protection de la famille	Ministère du Développement Social
12	LIBYE	S.E. Dr.	Faraj ALFIRJANI	Ministre	Ministère de l'EFTP
13	LIBYE	M.	Jibreel Ben HAMID	Conseiller et directeur du cabinet du ministre	Ministère de l'EFTP
14	LIBYE	M.	Mohamed BENEDRIS	Responsable du département administratif et financier.	Ministère de l'EFTP

RAPPORT FINAL

NON.	PAYS	PRE	NOM Prénom	DÉSIGNATION	INSTITUTION
15	LIBYE	M.	Hamed IMBAREK	Responsable administratif des instituts techniques	Ministère de l'EFTP
16	LIBYE	M.	Abdeladim MOFTAH	Directeur de l'Office de coopération internationale	Ministère de l'EFTP
17	LIBYE	M.	Ali Salim ALSUHOULI	Doyen	Faculté d'ingénierie électrique et technologique (EET
18	MALAISIE	M.	Suhaimi SAHREE	Responsable du département de révision des politiques	Commission malaisienne des communications et du multimédia
19	MALAISIE	M.	Mohd. Firdaus MAZALAN	Directeur adjoint principal	Conseil national de la population et du développement familial, MWFCD
20	MALDIVES	Mme.	Madheeha HUSSAIN	Responsable des services sociaux	Ministère du Développement social et familial
21	MAROC	M.	Noureddin LASFAR	Responsable du département Transformation numérique et réseaux sociaux	ADD, Maroc
22	MOZAMBIQUE	M.	Vladimir Nomier ADRIANO	Responsable du département pour l'enfance	Ministère du Travail, de l'Égalité des genres et de l'Action sociale
23	NIGERIA	M.	Emmanuel Mfon ESSIEN	Directeur par intérim/Chef du département Santé des jeunes, affaires mentales et psychosociales	Ministère fédéral du Développement de la Jeunesse
24	OMAN	M.	Haytham Salim Hamed AL KHADHORI	Responsable du service de protection familiale	Ministère du Développement Social
25	OMAN	M.	Ahmed Humaid Khamis AL BADI	Directeur adjoint des affaires de l'enfance	Ministère du Développement Social
26	PAKISTAN	M.	Ammar AMIN	Conseiller	Ambassade du Pakistan à Ankara
27	PALESTINE	M.	Basel Ibraheem HASSAN	Directeur du Bureau de la protection de l'enfance	Ministère du Développement Social

RAPPORT FINAL

NON.	PAYS	PRE	NOM Prénom	DÉSIGNATION	INSTITUTION
28	QATAR	M.	Hassan Ahmad AL JABER	Directeur adjoint	Ministère du Développement Sociale et de la Famille
29	QATAR	Mme.	Amna AL KHAYAT	Chercheur en coopération internationale pour le développement	Ministère du Développement Sociale et de la Famille
30	QATAR	M.	Abdulla AL HAJRI	Directeur des associations et des institutions privées	Ministère du Développement Sociale et de la Famille
31	SOMALIE	Mme.	Fadumo Omar ALI	Conseiller stratégique	Ministère de la Culture et des Sports
32	SOUDAN	Mme.	Nafisa Ahmed Ali ALAMIN	Agent de protection	Conseil national pour la protection de l'enfance
33	SURINAM	Mme.	Sjovellie Charmaine AMOKSI	Directeur	Ligne d'assistance téléphonique pour enfants KJT
34	TUNISIE	M.	Mohamed ZENINE	Directeur	Centre national d'informatique pour l'enfance
35	TÜRKİYE	S.E. Dr.	Sevim SAYIM MADAK	Ministre adjoint	Ministère de la Famille et des Services sociales
36	TÜRKİYE	Mme.	Esra KÖMÜR	Expert de la Famille et des Services sociales	Ministère de la Famille et des Services sociales
37	TÜRKİYE	Spc. Dr.	Mehtap BİNGÜL	Directrice générale adjointe de la Direction des services sociaux et familiaux	Ministère de la Famille et des Services sociales
38	TÜRKİYE	M.	Mehmet Fatih KILIÇ	Expert de la Famille et des Services sociales	Ministère de la Famille et des Services sociales
39	TÜRKİYE	M.	Ahmet Rasim KALAYCI	Expert de la Famille et des Services sociales	Ministère de la Famille et des Services sociales
40	TÜRKİYE	M.	Fırat GÜZELDAĞ	Responsable du département des organisations internationales	Ministère de l'Éducation nationale
41	TÜRKİYE	Mme.	Tilbe Demir DİNDAR	Enseignante / OICVET NFP	Ministère de l'Éducation nationale
42	TÜRKİYE	M.	Halil Emre SEÇGİN	Enseignant	Ministère de l'Éducation nationale

NON.	PAYS	PRE	NOM Prénom	DÉSIGNATION	INSTITUTION
43	TÜRKİYE	Mme.	Gülsüm CENGiZ	Experte adjointe en services sociaux et familiaux	Ministère de la Famille et des Services sociales
44	EAU	M.	Khaled Mohammed ALSHEHHI	Spécialiste principal en protection des droits de la famille	Ministère de la Famille
45	OUGANDA	M.	John MUGISHA	Responsable principal de la probation et de l'aide sociale	Ministère du Genre, du Travail et du Développement social
46	YEMEN	M.	Abdulmuez Ahmed Aqlan ABDULLAH	Conseiller	Ambassade du Yémen
47	DIFI	Dr.	Khalid AL NAAMA	Directeur de la défense des intérêts et de la sensibilisation	Institut international de la famille de Doha (DIFI)
48	ENSTITÜ SOSYAL	Mme.	Fatma Betül ERCAN	Chercheur	Enstitü Sosyal
49	ICESCO	M.	Mohamed Hedi SHILI	Directeur des affaires juridiques et des normes internationales	Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO)
50	IIFA	Mme.	Sarah Amjd H. BADEWI	Directrice du département de la famille	Académie internationale islamique du Fiqh (IIFA)
51	IPHRC	Dr.	Hacı Ali AÇIKGÜL	Président	Commission Permanente Indépendante des Droits de l'Homme (CPIDH)
52	UIT	Mme.	Viktoriia OMENLIANENKO	Chargée de projet	Chargée de projet
53	OCI SG	Dr.	Amina ALHAJRI	Directrice générale de la Direction des affaires culturelles, sociales et de la famille, de l'OCI	Secrétariat général de l'OCI (SG)
54	OCI SG	Mme.	Sokina Said SAIDZODA	Agente professionnelle	Secrétariat général de l'OCI (SG)
55	TRT	M.	Mustafa Bora DURMUŞOĞLU	Conseiller du directeur général	Société turque de radio et télévision (TRT)
56	FNUAP TÜRKİYE	Mme.	Mariam Asghar KHAN	Représentante en Türkiye	Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) Türkiye

RAPPORT FINAL

NON.	PAYS	PRE	NOM Prénom	DÉSIGNATION	INSTITUTION
57	FNUAP TÜRKİYE	Mme.	Yıldız YAPAR	Analyste de programme	Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) Türkiye
58	UNICEF TÜRKİYE	Mme.	Ekin BOZKURT	Responsable de la protection de l'enfance	Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) Türkiye
59	OMS TÜRKİYE	Dr.	Tasnim ATATRAH	Représentant national et directeur du bureau	Organisation mondiale de la santé (OMS) Türkiye
60	OMS TÜRKİYE	M.	Tufan NAYIR	Fonctionnaire	Organisation mondiale de la santé (OMS) Türkiye
61	YEŞİLAY	S.E. Dr.	Mehmet GÜLLÜOĞLU	Président adjoint	La société turque du Croissant vert / Yeşilay
62	YEŞİLAY	Prof. Dr.	Muhammed Tayyib KADAK	Professeur	La société turque du Croissant vert / Yeşilay
63	YEŞİLAY	Mme.	Hatice Hazal ÇELİK	Psychologue clinicien	La société turque du Croissant vert / Yeşilay
64	YEŞİLAY	Mme.	İrem DÖNMEZ	Psychologue	La société turque du Croissant vert / Yeşilay
65	YEŞİLAY	M.	Ergin BECEREN	Directeur de la coopération internationale et de la gestion de la fédération	La société turque du Croissant vert / Yeşilay